

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S.T. n° 93.032

L'An mil neuf cent quatre vingt treize le 26 Mars à 20 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

**DATE DE CONVOCATION**

17 Mars 1993

**DATE D'AFFICHAGE**

17 Mars 1993

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Mme FONTAN, Adjoints M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, MUSSETTI, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT, SABATHIER et TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. GAVEN par M. HUGENDOBLER  
M. GUEZENNEC par M. SABATHIER

**ABSENTS- EXCUSES** : MM. ALONSO et BARRIERE

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers  
en exercice : 32  
Nombre de Présents : 28  
Nombre de Votants : 30

**OBJET** : AERODROME DE ROYAN-MEDIS - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT RELAIS  
POUR RECONSTRUCTION D'HELICOPTERES - LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES

**VOTE** : CONTRE = 1 POUR = 29

Par délibération en date du 16 Février 1993, le Conseil Municipal a sollicité une demande de subvention afférente au projet de réalisation d'un bâtiment ATELIER RELAIS de reconstruction d'hélicoptères.

Par suite, il est envisagé de construire ce bâtiment d'une surface de 500 m<sup>2</sup> sur l'Aérodrome de ROYAN-MEDIS dans le prolongement du hangar d'hébergement des avions.

Le coût d'objectif de réalisation de cet ATELIER RELAIS a été estimé par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL à 1.100.000,00 Francs Toutes Taxes Comprises selon la notice descriptive jointe en annexe.

A cet effet, il est proposé à l'Assemblée Municipale d'adopter le projet ainsi que le dossier de consultation d'Entreprises établi par Monsieur MERIGEAX du cabinet d'Architecture ARCHIPEL et d'autoriser Monsieur Le Maire à lancer l'Appel d'Offres Ouvert correspondant.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le projet de réalisation d'un bâtiment ATELIER RELAIS de reconstruction d'hélicoptères établi par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL,
- VU le dossier de consultation d'Entreprises établi par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL relatif à la réalisation du bâtiment ATELIER RELAIS pour la reconstruction d'hélicoptères,
- VU l'avis de la Commission des Travaux 19 Mars 1993,
- APRES en avoir délibéré,

#### **D E C I D E**

- d'approuver le projet de réalisation du bâtiment ATELIER RELAIS pour la reconstruction hélicoptères sur l'Aérodrome ROYAN-MEDIS ainsi que

le dossier de consultation d'entreprises établi par le cabinet d'Architecture ARCHIPEL.

- d'habiliter Monsieur Le Maire, ou Monsieur Le Premier Adjoint agissant par délégation, à lancer un Appel d'Offres Ouvert pour la réalisation du bâtiment ATELIER RELAIS et à conclure et signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation des marchés à intervenir.

- d'autoriser Monsieur Le Maire, ou Monsieur Le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer, dans le cas où il serait fait utilisation de la procédure de marchés négociés faisant suite à la déclaration de l'Appel d'Offres infructueux, le ou les marchés négociés à intervenir en application de l'article 312 bis 2ème alinéa du Code des Marchés Publics.

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits à inscrire au Budget Primitif pour l'exercice 1993.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort  
le 1er Avril 1993  
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire  
Le Secrétaire Général Adjoint